



Tour de France et Ostéopathie : à quoi joue la Fédération Française de cyclisme ?

Des équipes françaises présentes sur le Tour sont suivies tout au long de l'année par des ostéopathes à la plus grande satisfaction des coureurs.

Les associations signataires rappellent que l'Ostéopathie est réglementée depuis 2007 et que de nouveaux décrets publiés en 2014 par le Ministère de la Santé ont instauré une formation de haut niveau pour les ostéopathes (bac + 5 ans). Ces derniers ont donc toute légitimité pour prendre en charge tous les coureurs qui le souhaitent.

L'ostéopathie plébiscitée par les patients et reconnue par les sportifs de tout premier plan, ne saurait être remise en cause par des prises de positions discutables sur le plan de la réglementation.

La Fédération Française de Cyclisme est donc invitée par nos Associations à faire strictement respecter la législation française pour le plus grand bénéfice des sportifs.

Nous nous mettons à leur disposition pour les informer de la loi et la discrimination que représenterait l'exclusion des ostéopathes ainsi que des risques encourus.

Registre des Ostéopathes de France
8 rue Thalès – 33 692 MERIGNAC Cedex
www.osteopathie.org
Mail : presidence-rof@osteopathie.org

Contact : 06 14 65 51 61

Syndicat National des Ostéopathes du Sport
120 Boulevard Montparnasse 75014 PARIS
www.snosteo.org
Mail : bureau.snos@orange.fr

Contact : 02 98 78 80 90